

**L'observatoire de l'enfermement des étrangers (OEE)  
vous invite à une conférence - débat en ligne**

**« Politique d'expulsion : L'administration hors-la-loi »**

Les politiques de non accueil des exilé.es et d'expulsion des personnes étrangères auxquelles le droit au séjour est refusé ou retiré s'intensifient et s'aggravent sans cesse.

Pour les mener à bien le gouvernement dispose d'un arsenal législatif et réglementaire impressionnant et de moyens coercitifs ou répressifs disproportionnés.

L'administration en fait un usage intensif sous les injonctions de ministres de l'intérieur toujours soucieux de donner des gages de leur fermeté et prompts à faire parler les statistiques comme preuves de leur efficacité.

Pour autant, les moyens mis en œuvre pour conduire cette politique d'expulsion obstinée sont censés s'inscrire dans le respect des textes qui en constituent le cadre dans un État de droit.

Plusieurs événements récents indiquent néanmoins que cette digue commence à céder, la fin justifiant des moyens par lesquels l'administration s'affranchit du respect du droit pour expulser à tout prix, fût-ce en violation de droits fondamentaux, de conventions internationales ratifiées par la France, ou même de décisions de justice.

Parce que l'inquiétude est grande et légitime de voir ces dérives « hors la loi » se multiplier, dégradant profondément la situation des personnes étrangères en France, l'OEE vous invite à venir vous informer sur ces pratiques et débattre des ripostes qu'elles appellent.

Situation sanitaire oblige, ces échanges auront lieu dans le cadre d'une visio-conférence

**le lundi 7 juin 2021 à 18h30 sur Zoom.**

**Pour vous inscrire et recevoir le lien de connexion à la conférence, c'est par ici :**

<https://framaforms.org/inscription-conference-oee-politique-dexpulsion-ladministration-hors-la-loi-1620063535>